

Intra CL

Public

Equipe CTG - CAF 24

Modalités pratiques

Durée – Dates : 2 jours -
les 14 et 15 Novembre
2018

Horaires : 7 heures de
formation / jour - La
formation se déroulera de
9 h à 17h

Lieu : Siège de la CAF de
Dordogne - 50 rue Claude
Bernard. - 24011

Périgueux

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

2600.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2600.00

Accompagnement à l'expérimentation de la démarche CTG sur quatre territoires - CAF 24 - 14-15 novembre 2018

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°3 de la convention de formation n° 26/18 – CAF DE DORDOGNE

PROGRAMME

« Accompagnement à l'expérimentation de la démarche CTG sur quatre territoires »

Intervenant: François ROUSSEAU

Durée – Dates – Objectifs 4 jours

- Les 14 et 15 Novembre et les 13 et 14 Décembre 2018

Intervenant : François ROUSSEAU

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à
17h

Lieu : Siège de la CAF de Dordogne - 50 rue Claude Bernard. - 24011
Périgueux

Le programme détaillé de cette action et les objectifs de la formation
figurent en annexe.

Public : Equipe CTG

Les travaux des 14 et 15 novembre se dérouleront comme suit :

JOURNEE du 14 Novembre 2018

Horaires	Objet	Contenu détaillé
9h00-13h00	Conforter une culture commune pour la définition d'enjeux partagés avec le territoire	Partage des avancées sur le lancement de la démarche <ul style="list-style-type: none"> • Points d'achoppement et conditions de réussite • Les modalités d'animation des temps de rencontre d'explicitation d'enjeux partagés • Les postures et positionnement <i>Partage des premiers enseignements, anticipation du temps d'explicitation, apports méthodologiques</i>
14h00-17h00	Lancer la phase de diagnostic	Anticipation de la phase de diagnostic <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de conduite du diagnostic • La production du diagnostic <i>Travaux en plénier, apports méthodologiques, co-construction participative</i>
JOURNEE du 15 novembre 2018		
Horaires	Objet	Contenu détaillé
9h00-13h00	Structurer la phase de diagnostic	Organisation de la phase de diagnostic <ul style="list-style-type: none"> • L'animation de la démarche en partenariat • Les modalités de la coopération en interne <i>Travaux en plénier, mise en situation, apports méthodologiques</i>
14h00-17h00	Positionner le rôle du Conseiller technique <i>NB : Ce temps s'adressera exclusivement aux conseillers techniques et aux managers de l'action sociale</i>	Accompagnements individualisés 14h00-15h00 : Christine Martin 15h00-16h00 : Florence Tourreil 16h00-17h00 : Annick Paquelier – Hélène Carreyre <i>Approfondissements thématiques, recherche de solutions</i>

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:



Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
